



Transmis le : 07 MARS 2024  
(Préfecture Foix)  
Affiché le : 12 MARS 2024  
(Hôtel du Département Ariège)

## Extrait du procès-verbal des DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Réunion du : 19 février 2024*

**Présents :**

Nathalie CANAL, Sophie BAYARD, DIDIER BLANCO, Jérôme BLASQUEZ, Monique BORDES, Mathilde DERAMOND, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Muriel FREYCHE, Nicole QUILLIEN, Serge ROBERT, Alain ROCHET, Maxime ROUBICHOU, Jean-Luc ROUAN, Véronique RUMEAU, Jean-Michel SOLER, Marie-France VILAPLANA, Serge VILLEROUX

**Absents excusés :**

Damien BONNET, Jean-Christophe CID, Norbert PULL, Bernard ROUBY

DOSSIER N°106

### CLASSEMENT DU TERRITOIRE DE L'AÉRODROME EN RÉSERVE DE CHASSE - CONVENTION AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE

**Le Comité Syndical,**

Vu le courrier du 4 septembre 2023, par lequel le président de l'association intercommunale de chasse agréée des quatre plateaux, qui regroupe les communes de Les Issard, Les Pujols et Saint Amadou, sollicitait le maire de la commune de Les Pujols et président du Syndicat Mixte pour étudier la possibilité d'intégrer dans le territoire de chasse les terrains de l'aérodrome.

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité Syndical,

**Article 1 :** Approuve la sollicitation de l'ACIAF des quatre plateaux visant à classer en réserve de chasse le territoire de l'aérodrome situé sur la commune de Les Pujols.

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Président du Comité Syndical à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération y compris avec l'ACCA de la commune de Verniolle si elle se montre intéressée par le dispositif.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

**REÇU LE :**  
**- 8 MARS 2024**  
**SGCD FOIX**

Pour extrait conforme  
Le Président du Syndicat Mixte,  
Jérôme BLASQUEZ